

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Décret du 30 avril 2019 portant nomination de la directrice de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie - Mme MAGNANT (Virginie)

NOR : SSAZ1912684D

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre, de la ministre des solidarités et de la santé, du ministre de l'action et des comptes publics et de la secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 14-10-3 et R. 14-10-15 ;

Le conseil des ministres entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. – Il est mis fin aux fonctions de Mme Anne BURSTIN, directrice de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, à compter du 1^{er} mai 2019.

Art. 2. – Mme Virginie MAGNANT, inspectrice générale de l'administration, est nommée directrice de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, à compter de la même date.

Art. 3. – Le Premier ministre, la ministre des solidarités et de la santé, le ministre de l'action et des comptes publics et la secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 avril 2019.

EMMANUEL MACRON

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
EDOUARD PHILIPPE

*La ministre des solidarités
et de la santé,*
AGNÈS BUZYN

*Le ministre de l'action
et des comptes publics,*
GÉRALD DARMANIN

*La secrétaire d'Etat
auprès du Premier ministre,
chargée des personnes handicapées,*
SOPHIE CLUZEL